

Respect du droit d'auteur dans le cadre D'UNE PRESTATION DE COURS EN LIGNE :

quelques conseils rapides

De façon générale

- La plupart des questions en lien avec le droit d'auteur sont les mêmes, que le cours soit donné en présentiel ou en ligne.
- Si un usage est acceptable en classe, il est souvent acceptable en ligne, à condition que l'accès soit limité uniquement aux personnes étudiantes inscrites à ce cours.
- Nous vous invitons à appliquer les consignes recommandées dans le site [Droit d'auteur](#) ainsi que dans le [Guide du droit d'auteur destiné aux concepteurs et créateurs d'outils et de matériel pédagogique à l'Université du Québec à Montréal](#).

De plus

- Utilisez une plateforme protégée par mot de passe telle que Moodle ou les outils fournis par l'UQAM pour la prestation de cours incluant des contenus protégés par le droit d'auteur.
- Diffusez vos diapositives de classe sur une plateforme protégée par mot de passe (ex. : Moodle). Les diapositives fournies par les maisons d'édition de manuels peuvent généralement être utilisées, conformément à leurs conditions d'utilisation.
- Les règles concernant les lectures requises et les recueils de textes sont semblables, que ce soit pour des copies imprimées ou des copies déposées dans Moodle. Référez-vous aux consignes sur l'utilisation des œuvres protégées dans un [environnement numérique d'apprentissage](#).
- Les applications pour téléphones intelligents telles que [Genius Scan](#) ou [Adobe Scan](#) permettent une numérisation rapide afin de partager des documents imprimés sur Moodle. Référez-vous aux consignes sur l'utilisation des œuvres protégées dans un [environnement numérique d'apprentissage](#) en ce qui concerne leur dépôt.
- L'outil de recherche des bibliothèques [Sofia](#) comprend une grande collection de revues savantes et de livres numériques pouvant appuyer l'apprentissage en ligne. Pour intégrer dans Moodle un lien menant vers les ressources numériques accessibles dans Sofia, suivez les procédures énoncées à la section sur le [partage des ressources](#) du site Web des bibliothèques.
- Il peut s'avérer compliqué de partager des vidéos et des enregistrements sonores. Sachez que vous pouvez toujours partager un lien vers du contenu en ligne (YouTube, etc.) pourvu que celui-ci soit diffusé légalement.
- Vous êtes libre de partager tout contenu que vous avez créé, dont vous êtes le ou la titulaire du droit d'auteur et qui respecte les conditions d'utilisation des plateformes et outils employés, le cas échéant.

Soutien de votre bibliothécaire

- Si vous n'avez pas la permission de déposer du matériel protégé par le droit d'auteur dans Moodle, [votre bibliothécaire](#) pourrait vous aider à trouver des ressources libres de droits.
- Votre bibliothécaire peut aussi vous aider à trouver du matériel pédagogique sous licence ouverte tel que des [ressources éducatives libres \(REL\)](#).
- N'hésitez pas à recommander l'acquisition d'un document en format numérique en remplissant le [formulaire de suggestion d'achat](#). Votre bibliothécaire assurera le suivi de votre demande.

Pour plus d'information

- Consultez les sections du site [Droit d'auteur](#) traitant de l'utilisation d'une œuvre autre qu'imprimée ([œuvres artistiques](#), [musicales et sur Internet](#)) ainsi que [les consignes pour leur utilisation dans un environnement numérique d'apprentissage](#).
- La [Loi sur le droit d'auteur](#) prévoit des [exceptions spécifiques aux établissements d'enseignement](#), notamment concernant les examens.

Ce guide a été adapté pour les universités canadiennes par l'Association des bibliothèques de recherche du Canada à partir d'un document préparé par la Copyright Office, University of Minnesota, Copyright Services, Rapidly shifting your course from in-person to online.

Il a été personnalisé pour correspondre aux outils utilisés à l'UQAM, ainsi qu'aux ententes prévues entre l'université et ses fournisseurs.



Sauf indication contraire, tout le contenu est autorisé sous licence [Creative Commons Attribution-NonCommercial License](#). Nous tenons à souligner la contribution de University of Toronto Scholarly Communications & Copyright Office et de Ryerson University Library qui ont adapté ce guide pour le contexte canadien.